



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 112 novembre 2008

Sommaire

Editorial

S'orienter vers la mise en place d'une industrie spatiale africaine

Actualités

L'action Sonatel toujours à la baisse à la BRVM d'Abidjan (Cote d'ivoire)

Tempête sur le Fonds de solidarité numérique

Sentel déclare opérer en toute légalité

Installation de spots WiFi sur l'île de Gorée

L'Etat a vendu 1,9% des actions flottantes qu'il détenait dans le capital de la Sonatel

La 18^{ème} Foire internationale de Dakar à l'heure du commerce électronique

Le Togo en passe d'acquérir le système de dédouanement électronique Gaïndé 2000

Signature d'un partenariat entre Orange et la BICIS pour le paiement via la téléphonie mobile

Formation à la création de blogues organisée par l'IPAO

Election du nouveau bureau de la COFTEL

Atelier de mise en œuvre d'un campus virtuel africain à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD)

Politique

L'Etat sénégalais et SENTEL s'attaquent mutuellement en justice

Vers l'harmonisation du calcul des tarifs d'interconnexion dans l'UEMOA et la CEDEAO

Infrastructures et services

Après RASCOM, le satellite NIGCOMSAT 1 également confronté à de graves problèmes

Orange a installé à Ndelle sa 200^{ème} antenne de téléphonie mobile 100% solaire

13.000 villages des 14.000 villages du Sénégal désormais couverts par le réseau téléphonique

Projets

Le groupe Futurs médias s'apprêterait à lancer une chaîne de télévision

L'Etat envisage la création de stations de télévisions régionales

Rendez-vous

Rencontres « Med-IT 2008 » sur les technologies de l'information (Dakar, 1-2 décembre 2008)

Forum sur la Gouvernance de l'Internet (Hyderabad, 3-6 décembre 2008)

Editorial

* S'orienter vers la mise en place d'une industrie spatiale africaine

NIGCOMSAT 1, le premier satellite de communication panafricain lancé le 13 mai 2007 par une fusée chinoise « Longue marche 3 » pour un coût global de 40 milliards de nairas n'est plus opérationnel depuis le 10 novembre 2008 suite à la perte d'une de ses sources d'approvisionnement en énergie solaire. Conçu, construit et lancé par la Société industrielle chinoise de la Grande muraille, ce satellite qui couvrait l'Afrique centrale, l'Afrique subsaharienne, l'Afrique australe, et même l'Italie, et dont la durée de vie initiale était de quinze ans semble être définitivement perdu. Cette situation a amené les autorités nigérianes à décider d'envoyer une déléation de membres de la Commission des sciences et de la technologie de la Chambre des représentants en Chine pour en savoir plus. La perte est considérable puisque, outre l'investissement de départ, ce satellite devait permettre au Nigeria d'économiser annuellement près de 10 millions de dollars en cessant d'acheter de la bande passante en Europe et aux Etats-Unis et de faciliter l'accès à la télévision, à Internet et au téléphone dans ce vaste pays. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un satellite de télécommunications rencontre des problèmes mais il faut toutefois noter que c'est le second satellite africain de télécommunication qui est confronté à ce type de problème en quelques mois alors que l'Afrique reste la seule région du monde à ne pas disposer d'un système régional de télécommunications par satellite. En effet, lancé en le 2 décembre, le satellite Rascom -QAF 1, fabriqué par la société française Thales Alenia Space pour un coût évalué à plus de 400 millions de dollars EU, a été victime d'une fuite au niveau du système de pressurisation du réservoir de carburant. Conséquence, sa durée de vie initiale qui était de quinze ans a été ramenée à deux années et son remplaçant ne sera lancé qu'en 2010, retardant encore un peu plus la mise en service opérationnelle à pleine capacité de ce satellite dont le projet avait mis près de quinze années avant de voir le jour. Or, les enjeux pour l'Afrique de la mise en place de systèmes de communications par satellites permettant d'agréger le trafic entrant et sortant du continent et d'interconnecter les pays africains sont énormes puisqu'une étude réalisée en 2003 estimait à 400 millions de dollars par an, soit l'équivalent chaque année du prix de RASCO, les pertes de devises pour l'Afrique découlant de cette situation ! Récemment, l'Angola a finalisé le financement d'un satellite de communication d'un coût de 327 millions de dollars EU pour répondre à ses besoins nationaux. Espérons que ce dernier ne sera pas confronté à des problèmes techniques quelques temps après son lancement...Malchance ou sabotage, d'une certaine manière peu importe quant au fond, car la question qui essentielle se pose est ni plus ni moins celle de la mise en place d'une industrie spatiale africaine. Utopie diront certains, mais qui aurait parié, il y a quelques décennies de cela, que des pays comme la Chine et l'Inde deviendraient des puissances spatiales concurrençant les Etats-Unis, l'Europe et la Russie ? Dans la société de l'information en construction, l'Afrique se doit, au même titre que les autres continents, d'être sur tous les segments de la production des technologies, des infrastructures, des équipements, des applications, des logiciels et des contenus, fin de pouvoir y prendre toute la place qui lui revient. Les grands pays africains, notamment les pays producteurs de pétrole, doivent s'unir afin de mettre en place d'ambitieuses politiques scientifiques et technologiques qui auront pour avantages d'avoir des retombées pour l'ensemble des secteurs de la société sur la base du principe qui veut que qui peut le plus peut le moins. Faire l'impasse sur une telle stratégie aurait pour conséquence de placer l'Afrique dans une situation de dépendance interdisant tout projet social, politique, économique et culturel visant à l'émancipation du continent.

Amadou Top
Président d'OSIRIS

Actualités

* L'action Sonatel toujours à la baisse à la BRVM d'Abidjan (Cote d'Ivoire)

Dans le courant du mois de novembre 2008, la tendance à la baisse de l'action Sonatel s'est confirmée puisque le cours a atteint les 105.000 Francs CFA le 28 novembre 2008, après avoir baissé jusqu'à 100.000 Francs CFA, soit une décote de -46,15% par rapport à son plafond de 194.995 Francs CFA atteint le 21 février 2008.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Tempête sur le Fonds de solidarité numérique

Le 24 novembre 2008, à l'occasion de la conférence pour la solidarité numérique organisée à Lyon (France), de profondes divergences sont apparues entre d'une part le Président Abdoulaye Wade et les responsables du Fonds de solidarité numérique (FSN) et d'autre part entre Alain Madelin, Président du FNS et Alain Clerc Secrétaire exécutif du FSN. Le Président Wade a reproché aux responsables du FSN d'avoir passé leur temps à la recherche d'hypothétiques financements au lieu de chercher des ordinateurs tandis qu'Alain Madelin reprochait à Alain Clerc ses nombreux et coûteux déplacements qui ont peu voire rien rapporter au FSN et que ce dernier reprochait au premier d'avoir utilisé l'argent du FSN pour organiser une université numérique d'été à Hammamet (Tunisie) et d'être membre du conseil d'administration d'une société possédant de nombreux sites pornographiques. Au-delà de ces querelles d'orientation et de personnes, la question essentielle est le projet de fusion entre le Fonds de solidarité numérique (FSN) dont le siège est à Genève (Suisse) et de l'Agence mondiale de solidarité numérique (AMSN) installée à Lyon (France) avec la possibilité que le secrétariat exécutif de la nouvelle organisation s'installe à Lyon tandis que son siège administratif soit à Dakar (Sénégal).

FSN : <http://www.dsf-fsn.org/>

AMSN : <http://www.dsa-asn.org/>

* Sentel déclare opérer en toute légalité

Le 24 novembre 2008, la Direction générale de Sentel GSM a publié un communiqué dans lequel elle affirme avoir acquis sa licence, payée à 50 millions de Francs CFA en 1998 et valable pour une durée de 20 ans, « à la suite d'un appel d'offres international transparent, mettant en compétition des opérateurs de téléphonie mondialement reconnus, cela en harmonie avec le contexte international de l'époque, où le prix de l'acquisition d'une licence ne faisait pas l'objet d'un ticket d'entrée, mais de paiements de redevances annuelles dont Sentel GSM s'est régulièrement acquittée ». Elle y dénonce également le fait que « l'Etat du Sénégal, en dépit des clauses contractuelles, remet en cause cet accord, exigeant unilatéralement de MIC et de sa filiale Sentel GSM, le règlement, séance tenante, de 100 milliards de F Cfa correspondant à la somme payée par le troisième opérateur en contrepartie d'une licence globale (fixe, Internet, mobile...). » et fait remarquer qu'elle vient de se voir attribuer une licence de téléphonie mobile au Rwanda, pays peuplés de 10 millions d'habitants, pour 30 millions de Francs CFA.

MIC : <http://www.millicom.com/>

* Installation de spots WiFi sur l'île de Gorée

A l'occasion de la quatrième édition de Gorée Diaspora Festival qui s'est déroulée du 13 au 16 novembre 2008, la Mairie de Gorée et la société Labomobile, ont installé des bornes WiFi dans les divers espaces couverts par le festival (villages du festival, centre socio culturel, Mairie de Gorée, restaurants de la plage, plage de Gorée, gare maritime de Gorée, la chaloupe de Gorée en stationnement sur la mer, etc.).

Gorée Diaspora Festival: <http://www.goreediasporafestival.org/>

* L'Etat a vendu 1,9% des actions flottantes qu'il détenait dans le capital de la Sonatel

L'Etat sénégalais a vendu 1,9% de ses actions flottantes, échangeables en bourse, qu'il détenait dans le capital de la Sonatel et qui étaient cotées à la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm) d'Abidjan. Désormais, il ne conserve plus que 21% du capital de la Sonatel contre 27,67% au moment de sa privatisation en 1997. La transaction a été réalisée à la fin du mois de novembre entre le ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Diop et le Président-directeur général de la Sonatel, Cheikh Tidiane Mbaye. Au terme de la convention signée entre les deux parties, la Sonatel a versé 48 milliards de F Cfa au Trésor correspondant à 22 milliards de F Cfa pour les actions et 26 milliards de F Cfa pour les dividendes. »

* La 18^{ème} Foire internationale de Dakar à l'heure du commerce électronique

La 18^{ème} Foire internationale de Dakar (Fidak), qui s'est déroulée du 20 novembre au 1^{er} décembre 2008, s'est tenue cette année sur le thème « Le commerce africain à l'ère du numérique ». A cette occasion, le Premier ministre, Cheikh Hadjibou Soumaré, a appelé les petites et moyennes entreprises (Pme) à tirer profit des opportunités offertes par le numérique, tout en reconnaissant que la faiblesse des réseaux de télécommunications, de la bande passante, du taux de bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement électronique étaient des contraintes majeures qui entravaient le développement du commerce électronique en Afrique.

18^{ème} Fidak : <http://cicesfidak.com/>

* Signature d'un partenariat entre Orange et la BICIS pour le paiement via la téléphonie mobile

Le 12 novembre 2008, le Directeur général de la Sonatel, Cheikh Tidiane Mbaye et l'Administrateur directeur général de la BICIS, Gérard d'Heré ont signé un partenariat pour le développement d'un service de paiement de factures et de biens de consommation ainsi que de transfert domestique d'argent via le téléphone mobile. Ce nouveau service devrait permettre aux abonnés d'Orange de créer gratuitement un compte sur leur téléphone mobile et d'effectuer des opérations de transfert ou de retrait d'argent à partir de boutiques agréées. Dans ce cadre, Orange va nouer des contacts avec l'ensemble des facturiers, notamment la Senelec et la Sde, afin de permettre le paiement des factures via un téléphone mobile. Le projet, qui a déjà reçu l'agrément de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), fera l'objet d'une phase-test au cours du premier trimestre de l'année 2009. A noter que ce système a été testé en Côte d'Ivoire depuis avril 2008 et qu'il est opérationnel dans des pays africains tels l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Nigeria, la RDC, la Tunisie, la Zambie, etc.

Orange : <http://www.orange.sn/>

* Le Togo en passe d'acquérir le système de dédouanement électronique Gaïndé 2000

Le 10 novembre 2008, en marge de la cérémonie de lancement du 13^{ème} Forum du Centre des Nations unies pour la facilitation des procédures pour l'administration, le commerce et les transports (UN/CEFACT), le Directeur général des douanes, Jean-Jacques Armand Nanga, a révélé que le Togo était très avancé dans l'acquisition du système « Orbus » et songeait également à acquérir le système de dédouanement « Gaïndé ». Déjà acquis par le Kenya, le système Gaïndé 2000 est bâti à partir du noyau du système Gaïndé, mis en exploitation depuis janvier 1990, et permet le dédouanement électronique des marchandises. Il sera bientôt complété par le module « Chorus », en cours d'expérimentation, qui permettra le règlement en ligne des droits et taxes relatifs à l'importation des marchandises.

Gaïndé 2000 : <http://www.gainde2000.sn/>

* Formation à la création de blogues organisée par l'IPAO

Du 4 au 7 novembre 2008, le programme « Gouvernance démocratique » de l'institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) a organisé, au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti), une formation en technologie de l'information et de la communication (TIC) au d'une vingtaine d'acteurs non étatiques. Les sessions pratiques ont porté sur la création de blogues avec le « blog Doctlear » et montré comment la disponibilité des informations en ligne (Internet) et en temps réel (portable) donne la possibilité de connaître et de comparer les engagements des élus et leurs pratiques.

IPAO : <http://www.panos-ao.org/>

* Election du nouveau bureau de la COFTEL

Du 4 au 5 novembre 2008, le Bénin a accueilli, pour la deuxième fois, la Conférence des opérateurs et fournisseurs des services de télécommunications (COTEL) des états membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Au cours de ces deux jours, les participants ont essentiellement débattu autour des trois thèmes suivants : (1) Le concept de réseau unique, (2) l'accès universel et (3) l'accès à large bande. Suite à l'élection d'un nouveau bureau, le Président de la COFTEL est désormais Philippe Goabga, de Télécel Faso, tandis que Sonia Coulibaly de Orange Côte d'Ivoire en devient la nouvelle vice-présidente.

* Atelier de mise en œuvre d'un campus virtuel africain à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD)

Du 6 au 7 novembre 2008, une soixantaine de représentants d'universités provenant de 11 pays d'Afrique de l'Ouest ont participé à Dakar à un atelier de mise en œuvre d'un campus virtuel africain (CVA) à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Initié par l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et l'UNESCO, ce projet vise, à partir de l'UCAD, à créer un réseau d'enseignement à distance couvrant le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ce campus virtuel africain, qui comportera une bibliothèque numérique, a notamment pour objectif la formation des enseignants du supérieur à l'utilisation des TIC et leur initiation à l'ingénierie pédagogique pour la production de cours en ligne.

Politique

* L'Etat sénégalais et Sentel s'attaquent mutuellement en justice

L'Etat sénégalais a décidé d'engager une procédure judiciaire pour faire constater qu'il a été mis fin à la licence concédée, en 1998, à Sentel. Pour ce faire, le a publié dans le journal officiel le décret n°2001-23 du 17 janvier 2001 confirmant la révocation de la concession de télécommunications accordée à Sentel. Le procès en correctionnel devait initialement se tenir devant le Tribunal régional de Dakar le 11 novembre 2008 mais il a été finalement renvoyé au 10 décembre 2008. Le Gouvernement du Sénégal avait servi aux sociétés de télécommunication, Sentel et Millicom, une assignation à comparaître. De son côté, le 11 novembre 2008, Sentel qui reproche aux autorités sénégalaises d'avoir mis fin illégalement au contrat qui les liait a décidé de saisir le Centre international de règlement des différends liés à l'investissement (CIRDI).

CIRDI : <http://icsid.worldbank.org/>

* Vers l'harmonisation du calcul des tarifs d'interconnexion dans l'UEMOA et la CEDEAO

La Commission du développement de l'entreprise, des télécommunications et de l'énergie de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), a lancé une étude conjointe CEDEAO/UEMOA visant à l'élaboration d'un modèle harmonisé de calcul des tarifs d'interconnexion. Cette étude devrait permettre la mise en œuvre des dispositions de l'UEMOA relative à l'harmonisation de la tarification des services de télécommunications dont les coûts d'interconnexion sont l'une des composantes. Au-delà, l'harmonisation de la tarification des services de télécommunications pourrait entraîner une baisse significative des tarifs appliqués aux clients des télécommunications de l'espace UEMOA.

UEMOA : <http://www.uemoa.int/>

Infrastructures et services

* Après RASCOM, le satellite NIGCOMSAT 1 également confronté à de graves problèmes

NIGCOMSAT 1, le premier satellite de communication panafricain lancé le 13 mai 2007 par une fusée chinoise Longue marche 3 pour un coût global de 40 milliards de nairas n'est plus opérationnel depuis le 10 novembre 2008 suite à la perte d'une de ses sources d'approvisionnement en énergie solaire. Conçu, construit et lancé par la Société industrielle chinoise de la Grande muraille, ce satellite qui couvrait l'Afrique centrale, l'Afrique subsaharienne, l'Afrique Australe, et même l'Italie et dont la durée de vie initiale était de quinze ans semble être définitivement perdu ce qui a motivé la décision d'envoyer prochainement en Chine une déléguation de membres de la Commission des sciences et de la technologie de la Chambre des représentants du Nigeria. NIGCOMSAT 1 aurait dû permettre au Nigeria d'économiser près de 10 millions de dollars par an actuellement dépenser pour importer de la largeur de bande passante en Europe ou aux Etats-Unis et faciliter l'accès à la télévision, à Internet et au téléphone dans le pays. Malchance ou sabotage, cet incident survient après celui qui a réduit la durée de vie du satellite RASCOM de quinze ans à deux ans retardant une fois de plus la mise en place d'un système africain de communications par satellite...

* Orange a installé à Ndelle sa 200^{ème} antenne de téléphonie mobile 100% solaire

Orange a installé à Ndelle, dans la région de Fatick, sa 200^{ème} antenne de téléphonie mobile alimentée à 100% par un générateur solaire en zone Afrique-Moyen Orient-Asie (AMEA). Le recours à l'énergie solaire permet aux populations isolées, non desservies en électricité, d'accéder au réseau mobile. Avec ce programme d'ingénierie mobile innovant, Orange accroît la couverture de la téléphonie mobile en zone rurale tout en poursuivant son objectif de diminution d'émission de Co2 de 20% d'ici 2020. Outre une réduction de la facture énergétique, ces installations sont également plus simples à implanter et moins onéreuses à opérer que les solutions traditionnelles avec bâtiments climatisés et groupes électrogènes dont le ravitaillement en fioul s'avère problématique. De plus, elles offrent une disponibilité accrue et donc une qualité de service notoirement améliorée.

* 13.000 villages des 14.000 villages du Sénégal couverts par le réseau téléphonique

Lors de l'examen du budget du ministère de l'Information, des Télécommunications, des TIC, du NEPAD et des relations avec les institutions, le Ministre Abdoul Aziz Sow a annoncé que plus de 13.000 villages sur les 14.000 que compte le Sénégal étaient désormais couverts par le réseau téléphonique.

Projets

* Le groupe Futurs médias s'apprêterait à lancer une chaîne de télévision

Le groupe Futurs médias, propriété du chanteur Youssou Ndour, qui possède déjà la radio RFM, les journaux « L'Observateur » et « Tribune » et le magazine « La Sentinelle » devrait prochainement se doter d'une chaîne de télévision. Le démarrage des programmes est prévu pour mars 2009, voire avant.

* L'Etat envisage la création de stations de télévisions régionales

Lors de l'examen du budget du ministère de l'Information, des Télécommunications, des TIC, du NEPAD et des relations avec les institutions, le Ministre Abdoul Aziz Sow a annoncé qu'un projet visant à la création de stations de télévision régionales serait bientôt mis en œuvre.

Rendez-vous

* Rencontres « Med-IT 2008 » sur les technologies de l'information (Dakar, 1-2 décembre 2008)

La 4ème édition des Rencontres « Med-IT 2008 » sur les technologies de l'information auront lieu les 1er et 2 décembre 2008 au centre des congrès de l'Hôtel Méridien Président à Dakar. Cette manifestation, réservée aux professionnels du secteur des technologies de l'information ainsi qu'aux directeurs généraux, directeurs des systèmes d'information des entreprises et administrations, comportera quelque 15 conférences et ateliers qui réuniront décideurs informatiques de grandes sociétés sénégalaises.

Dakar 2008 : <http://www.medit.eu.org/2008/senegal/presentation.htm>

* Forum sur la Gouvernance de l'Internet (Hyderabad, 3-6 décembre 2008)

La troisième rencontre du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) se tiendra du 3 au 6 décembre 2008 à Hyderabad (Inde).

FGI 2008 : <http://www.igf2008.in/Default.aspx>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, novembre 2008.**
